

REGLEMENT PARTICULIER
TIMBRES du VOLANT 17/10/2015 et 18/10/2015

- 1- Le tournoi se déroule selon le Règlement Général des Compétitions (RGC) de la FFBaD. Ces éléments du règlement particulier complètent les dispositions du RGC. Certains points pourront éventuellement être complétés au vu des inscriptions et des équipements attribués.
 - 2- Tout participant doit être en règle avec la FFBaD et être en possession de sa licence le jour du tournoi.
 - 3- Les joueurs poussins et benjamins ne sont pas autorisés à jouer en catégorie « Sénior ».
 - 4- Le tournoi se joue en 2 sets gagnants de 21 points.
 - 5- Chaque participant inscrit doit connaître les sanctions encourues en cas de forfait après la date du tirage au sort. Il devra prévenir le club organisateur (coordonnées figurant sur la convocation) de sa non-participation et adressera au plus tard dans les 5 jours suivant la compétition, les pièces justificatives à la Ligue d'Alsace de Badminton (4 rue Jean Mentelin 67200 STRASBOURG), par tout moyen prouvant la date de réception.
 - 6- Une tenue de Badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur est exigée sur les terrains. Tout joueur portant une tenue ayant pour emblème une instance fédérale (Fédération, Ligue, Codep ou Club) à laquelle ce joueur appartient, est autorisée.
 - 7- Les décisions du juge-arbitre sont sans appel. Il est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecte pas un ou plusieurs points du règlement.
 - 8- Les horaires diffusés pendant la compétition le sont à titre indicatif. Tout joueur doit être présent dans la salle 45 mn avant son premier match. Chaque joueur ayant commencé la compétition pourra ensuite être appelé jusqu'à une heure avant l'heure indicative de son prochain match. Tout joueur désirant s'absenter de la compétition devra le signaler au juge-arbitre et à la table de marque.
 - 9- Les volants sont à la charge des joueurs de chaque match. En cas de litige, le volant officiel devra être utilisé. Les volants seront fournis gratuitement lors des finales.
 - 10- Le temps de repos entre les matchs est de 20 minutes.
 - 11- Le temps dit « d'échauffement » sera de 3 minutes à partir de l'appel du match. Ce temps est décompté du temps de repos.
 - 12- Pour les matchs auto-arbitrés, tout joueur pourra faire appel au juge-arbitre à tout moment pour désigner un arbitre, s'il le juge nécessaire.
 - 13- Tout joueur devra se présenter à la table de marque dès son arrivée dans la salle et ce pour chaque jour de la compétition.
 - 14- Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec tous les accessoires nécessaires à son match et un nombre suffisant de volants (sauf pour les finales).
 - 15- Seuls auront accès au plateau de jeu les joueurs disputant un match, appelés pour un match, leurs entraîneurs ou coachs durant les interruptions entre les sets, les organisateurs et les officiels du corps arbitral. Le service médical pourra être autorisé à accéder aux terrains par le juge-arbitre et lui seul. La règle du coaching durant les sets sera à la seule appréciation du juge-arbitre.
 - 16- Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou perte durant la compétition.
 - 17- Le classement d'un joueur utilisé pour le tournoi est celui à la date du tirage au sort.
 - 18- En cas de forfait d'un joueur/ d'une paire dans un tableau commencé se jouant en poule unique, le joueur / la paire sera déclassé quelque soit les résultats des matchs précédents.
 - 19- Seules les inscriptions envoyées par courrier avec le paiement seront prises en compte. Les inscriptions non accompagnées du règlement des frais d'engagement seront majorées de 2 € par tableau et par personne.
- Votre participation au tournoi implique l'adhésion au Règlement Général des Compétitions et au présent règlement.